



# NOUVEAU RÈGLEMENT

## PRINTEMPS/ETE

Afin que tout se déroule dans les meilleures conditions, veuillez s'il vous plaît respecter ce règlement, **il y a quelques petits changements.**

1. L'inscription est obligatoire et coûte Fr. 10.- (elle sera déduite du montant de votre vente).
2. Après 2 absences consécutives en tant que vendeur, le no est redistribué et vous perdez la priorité de l'inscription.
3. Tout article vendu n'est ni repris, ni échangé, ni remboursé, **sauf pour les livres abîmés et les jeux défectueux.**

Merci de mettre des prix ronds (sans les centimes). Les prix notés sont fixes, merci aux bénévoles présents de ne pas modifier le prix de leurs articles durant la vente. **Une double étiquette est demandée pour les livres et les jouets.**

4. En cas de non-retrait, les invendus ou l'argent seront offerts à une œuvre de bienfaisance. **Dès 18h00 les cartons non récupérés seront entreposés à l'extérieur de la salle et hors de notre responsabilité. L'association les prendra en charge dès 19h00.**
5. Les organisatrices surveillent la vente. Cependant, elles déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

6. Tous les objets à vendre doivent être en bon état, actuels, propres, dans des caisses ou cartons (**pas de sac plastique ou papier**) portants votre numéro de client (**couvercles compris**).

Chaque article à vendre doit être muni d'une étiquette volante en carton, suffisamment grande, attachée par une ficelle avec :

**au recto** - la taille et le prix (possibilité de mettre une désignation) / **au verso** - votre n° de vendeur.

**Le double étiquetage pour les livres et les jouets nous permettra un contrôle supplémentaire.**

Attachez solidement les étiquettes ! En tant que vendeur, c'est VOTRE perte si l'étiquette se détache.

**Nous refusons les étiquettes agrafées, épinglées, collées ou scotchées. Privilégiez la ficelle pour les livres, pas de scotch!!!**

### **Nous limitons à 6 cartons par vendeur d'habits, matériels et jeux tout compris**

(grandeur du carton approximative = 1 carton de « bananes ») + **1 carton ou sac pour les 6 paires de chaussures en bon état ( chaussures de foot, de grimpe, de plage,... « ne comptent pas dans les 6 paires »).**

Les articles comprenant plusieurs pièces ou parties doivent être maintenus ensemble par une ficelle, ou doivent être dans des sachets transparents et fermés.

Afin de nous simplifier le travail de mise en place, **merci de ranger vos vêtements par taille et par sexe dans vos cartons.**

**LE MATÉRIEL NON-CONFORME (SALE, TROUÉ, MAL ETIQUETÉ...) NE SERA PAS EXPOSÉ MAIS LAISSÉ DANS VOS CARTONS !**

7. Réception du matériel  
Vendredi 22 mars 2024 de 17h00 à 19h00

Retour des invendus  
Samedi 23 mars 2024 de 17h00 à 18h00 uniquement

Merci de respecter ces horaires !



# VENTE PRINTEMPS / ETE

## Articles acceptés :

- ✓ Vêtements printemps/été de naissance (50) à 16 ans (182 ou S pour enfant)
- ✓ Vêtements de sport / loisirs d'été
- ✓ Chaussures, bottes de pluie, baskets, pantoufles **en excellent état** et attachées par paire **(dans un carton/sac séparé)**
- ✓ Ceintures, bretelles, lunettes de soleil
- ✓ Poussettes propres et modèles récents
- ✓ Vélos trottinettes et matériels s'y rapportant, chevaux à bascule, youpala, trotteurs
- ✓ Parcs, lits pliables, barrières de sécurité, chaises de table et de voiture, baignoires, pots de chambre, etc.
- ✓ Berceaux, relax, couffins, porte-bébés, bébés-sautoirs
- ✓ Literie avec des motifs pour enfants, Zewi
- ✓ Baby Cook, vaisselle, biberons, tire-lait, etc.
- ✓ Poubelles Pampers, réducteurs WC
- ✓ Livres, jouets et jeux divers, puzzles
- ✓ CD ou DVD pour enfants
- ✓ Jeux et consoles électroniques (Sega, Nintendo, Wii, Playstation, etc., ainsi que les cassettes respectives)

## Articles refusés :

- ✗ K7 vidéo, CD audio ou DVD pour adultes
- ✗ Programmes pour ordinateur
- ✗ Jeux gratuits (Mc Do)
- ✗ Peluches
- ✗ **Sous-vêtements (chaussettes, culottes, etc.)**
- ✗ Livres pour adultes ainsi que livres trop anciens, magazines
- ✗ Lampes de chevet, horloges, tapis, objets déco, porte-manteaux
- ✗ Piscine, objets gonflables (manchons, bouées...)
- ✗ Mobilier (table à langer, matelas...) **un chevalet pour mettre des photos sera à disposition**

En cas de non-respect d'un des points ci-dessus, le comité se réserve

Le droit de retirer le N° de vendeur à la personne concernée.



Le nouveau comité se réjouit déjà de vous voir bientôt